CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JANVIER 2019

PRESENTS : M. Gilbert VARRENNE, Mme Chantal PAIRE, M. François LASSEIGNE, Mme Yvette BRUN, M. Bernard BESSEY, M. Gabriel POMMIER, Mme Monique GOUTILLE, M. Daniel MOUSSERIN, Mme Corinne VINDRIER, M. Michel PERICHON, Mme Céline PERICHON, M. Pierre Yves LASSAIGNE, Mme Lilia ZAMO, M. Jérôme GROUILLER, M. Gérard DUBESSY, Mme Jacqueline AVENEL, M. Alain BLETTERIE.
ABSENTS : Mme Natalia ROSIER.
POUVOIRS : Mme Marie-Claude CHAMPROMIS donne pouvoir à M. Gilbert VARRENNE.
SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard DUBESSY.

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal est approuvé à l'unanimité

I. Information du SAGE

Suite aux questions que s'était posé les membres du Conseil municipal lors d'une séance précédente, par rapport à la consommation et au coût de l'éclairage public pour l'année 2017, le SIEL a fourni le bilan de consommation suivant : 152 680 kwh. Ce montant s'explique par un rattrapage de consommation de 16 644 kwh. dû à une erreur de facturation pour l'année 2015 concernant le bourg.

II. Information sur la construction d'un immeuble

Le Maire informe le Conseil municipal du projet de construction d'un immeuble locatif sur les parcelles de terrain situées derrière l'ancienne cure et celle attenante dans l'impasse de la Maréchalerie. Une rencontre avec « Cité Nouvelle » est prévue le 4 février prochain.

III. Information sur la construction des vestiaires et subventions

Concernant la construction des vestiaires, une réunions avec les attributaires du marché a eu lieu le 21 janvier et a permis d'établir le planning des travaux : l'entreprise Ducrot (maçonnerie) devrait intervenir à partir du 11 février.La fin des travaux devrait avoir lieu fin septembre, début octobre 2019.
La Région (suite à des crédits alloués par la F.F.F.) a octroyé une subvention de 20 000 € à utiliser avant 2023.

IV. Diagnostic assainissement

La Roannaise de l'Eau a réalisé au cours du 2nd semestre 2018 un diagnostic concernant l'écoulement des eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées sur 5 communes du territoire : Ambierle, Changy, Noailly, St Germain Lespinasse et St Romain la Motte.
Concernant notre commune, il ressort de cette étude peu d'anomalie par temps sec, sauf un apport d'1 m3/h. en amont de la nouvelle STEP.
Suite aux tests réalisés par fumée, 32 anomalies ont été détectées : toitures, grilles de chaussée, grilles E.P. , voirie Chemin de Voude.

V. Rénovation du logement de la Poste

Celle-ci est pratiquement terminée, sauf la rénovation de la montée d'escalier.
M. le Maire pose au Conseil la question de la location de ce logement initialement destiné à accueillir la maîtresse de maison de la MARPA, en cas de non-résidence de celle-ci sur la commune.
A l'unanimité, les conseillers décident de louer ce logement de 100 m² le plus rapidement possible, sans attendre la réalisation de la MARPA.
Le tarif de location est fixé à 550 € mensuel (12 voix pour 550 €,1 voix pour 500 €, 5 voix pour 600 €)

VI Désignation de représentants à la Commission Culture de Roannais Agglomération

Le Conseil municipal approuve la désignation de Mme Yvette Brun en qualité de titulaire et de Mme Lilia Zamo en qualité de suppléante pour représenter la commune à la dite commission.

VII Questions diverses

- Mise en place de l'antenne relais GRDF : suite à une délibération municipale de 2014, une antenne relais a été installée par GRDF sur le toit de la salle ERA.

- Urbanisme : permis d'aménagement sur une parcelle « chemin du Moulin » (ex parcelle Brun) : un permis d'aménagement de cette parcelle pour 6 lots a été déposé; l'accès à ces parcelles se fera par la création d'une voie (avec également un accès piétonnier) qui sera réalisée au milieu de la parcelle aux frais du constructeur, conformément à la proposition de la commission Urbanisme.

- Zone artisanale : un projet de division de la parcelle 51 a été soumis à Roannais Agglomération

-Halte « Pèlerins » : L'association nouvellement crée pour la gestion de la halte « Pèlerins » tiendra son assemblée générale le 8 février prochain à 20h à la salle des sociétés.

- MARPA : Suite à la décision de OPHEOR de se retirer du projet, une réunion est prévue à St Priest en Jarez avec la MSA, le Président de l'association pour la Gestion de la Marpa et le Maire et un éventuel investisseur.

◆ **Prochain Conseil :**
Le jeudi 7 mars 2019 à 20h30 – M. Alain BLETTERIE

NB : tous les rapports sont à disposition des conseillers sur le site Hubic de la Mairie.
La séance est levée à 22h30.